

- 192 livres "Mexico" C 27 hab. laquei greve  
 sieges et detours laquei desus colons & 1800. 307. 200.  
 - 2 esclaves de couleur à 10500 21.000

dont au total 605.500 frs

M. le Procureur est autorisé à fournir en aide pour les articles ci dessus.  
 la somme sera imputée chap. XXIV art 2 (doux-mars guerre).  
 Les fournisseurs acadiens ont été servis par les Officiers d'Intendance  
 de la manière dans la limite des crédits correspondants à leur effectif.

M. le Procureur rappelle que les crédits ci-dessus sont fixés à :

- 900<sup>l</sup> pour un édit de cours préparatoire
- 1200<sup>l</sup> " " " " élémentaire
- 1500<sup>l</sup> " " " " moyen
- 2350<sup>l</sup> " " " " de fin d'études

Les dépenses ont été fournies par les Officiers d'Intendance  
 qui ont tenu à honneur, les articles qui leur ont servi les modèles au fur et  
 à mesure des besoins. Ils ont ensuite réglé leurs comptes dans la limite  
 de leur crédit.

Dans l'ensemble la somme de 605.500 frs a été servie  
 sur le compte "Intendance" à l'usage de la Colonie.  
 La somme sera imputée à l'article 2 du Chapitre XXI

Approuvé

Approuvé le 18 10  
 55086